

Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)
Rapport de Jury
SESSION 2020

Présenté par Frédéric FULGENCE
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Pyrénées-Orientales,
Président du jury.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU JURY	3
TEXTE DE REFERENCE CRPE SESSION 2020 SUITE COVID-19	4
STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS	5
<i>1. Première épreuve d'admission écrite de français</i>	<i>6</i>
<i>2. Deuxième épreuve d'admission écrite de mathématiques</i>	<i>18</i>
<i>3. Troisième épreuve d'admission des concours spéciaux écrite en langues régionales</i>	<i>23</i>
<i>3.1. Épreuve écrite : Catalan</i>	<i>23</i>
<i>3.2. Épreuve écrite : Occitan</i>	<i>28</i>

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU JURY

Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles

Académie de Montpellier

Le rapport de jury du Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles (CRPE) vise à permettre aux candidats ajournés à la session 2020, comme à ceux qui se présenteront en 2021, de percevoir les compétences attendues aux diverses épreuves et d'en appréhender le haut niveau d'exigence. Les conditions furent particulières puisque les épreuves écrites furent épreuves d'admission, mais les objectifs du concours comme les exigences du jury sont restés les mêmes : éprouver la maîtrise des disciplines, l'amorce de connaissances didactiques et pédagogiques, des mécanismes d'apprentissage des élèves, soit une expertise dans la polyvalence qui fera l'objet d'approfondissements durant l'année de prise en responsabilité comme professeur des écoles stagiaire ainsi qu'en formation continue tout au long du parcours professionnel.

Constituant un jalon déterminant du parcours de formation, complémentaire du processus de certification universitaire requis, le CRPE constitue un authentique acte de recrutement qui est d'une réelle sélectivité. On le comprend : il y a là un des leviers essentiels dont dispose notre institution pour assurer la réussite de nos élèves. La priorité donnée au premier degré depuis plusieurs années rappelle la place centrale des professeurs des écoles, au cœur de l'École et au cœur de la République : ils permettent l'acquisition par chaque élève des savoirs fondamentaux, des compétences nécessaires à leur épanouissement et la transmission des valeurs de la République. La conscience de ces enjeux est indispensable pour les candidats au CRPE et doit sous-tendre leur préparation.

Le présent rapport a pour objectif d'éclairer sur les attentes du jury. Les candidats comme les différents formateurs chargés d'accompagner la préparation au CRPE y trouveront une présentation des épreuves et de leurs corrections, des éléments sur le sens et les enjeux de chaque partie du concours et des recommandations concernant la forme, le fond ainsi que des conseils de méthode. Je souhaite à tous celles et ceux dont le projet vise à devenir Professeur des Écoles de tirer le meilleur profit de ce rapport ainsi qu'une pleine réussite. Que cette lecture permette aux candidats de la session 2021 de renforcer leur motivation et les aide à s'interroger sur ce beau métier auquel ils veulent accéder et sur les compétences nombreuses qui en rendront l'exercice possible.

Tous mes remerciements au personnel de la DEC, aux coordonnateurs et aux correcteurs qui ont contribué au parfait déroulement de ce concours et à la rédaction de ce rapport.

Le président du Jury du Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles

Arrêté du 15 mai 2020 portant adaptation des épreuves des concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles ouverts au titre de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19

Art. 1er. – Les dispositions de l'arrêté du 19 avril 2013 susvisé sont adaptées dans les conditions prévues par le présent arrêté pour le déroulement des épreuves des concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux, troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires ouverts par les arrêtés du 18 juillet 2019 et du 13 janvier 2020 susvisés.

Art. 2. – Pour l'application de l'article 7 du même arrêté du 19 avril 2013, le concours externe, le second concours interne et le troisième concours comportent deux épreuves d'admission.
Par dérogation à l'article 8 du même arrêté du 19 avril 2013, le concours externe spécial et le second concours interne spécial comportent trois épreuves d'admission.

Art. 3. – La première épreuve d'admission du concours externe, du second concours interne, du troisième concours, du concours externe spécial et du second concours interne spécial est l'épreuve écrite de français du concours externe mentionnée à l'annexe I - A du même arrêté du 19 avril 2013.
La deuxième épreuve d'admission du concours externe, du second concours interne, du troisième concours, du concours externe spécial et du second concours interne spécial est l'épreuve écrite de mathématique du concours externe mentionnée à l'annexe I - A du même arrêté du 19 avril 2013.
La troisième épreuve d'admission du concours externe spécial et du second concours interne spécial est l'épreuve écrite en langue régionale du concours externe spécial mentionnée à l'annexe I - B du même arrêté du 19 avril 2013.

Art. 4. – Pour l'application de l'article 12 du même arrêté, si plusieurs candidats ont obtenu le même nombre de points, la priorité est accordée à celui qui a obtenu la note la plus élevée à l'épreuve écrite de français.
Le jury prononce l'admission aux concours au terme de ces épreuves.

STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS

CRPE ENSEIGNEMENT PUBLIC SESSION 2020	Nombre d'inscrits	Présents aux épreuves écrites	Seuil	Nombre d'admis liste principale
CONCOURS EXTERNE PUBLIC MONTPELLIER	3166	1077	14.81	206
CONCOURS EXTERNE PUBLIC ANDORRE	26	11	14.37	2
CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPÉCIAL LR <i>OCCITAN</i>	17	6	11.23	3
CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPÉCIAL LR <i>CATALAN</i>	27	9	12.87	4
2nd INTERNE PUBLIC	287	81	14.68	11
3ème CONCOURS EXTERNE PUBLIC	564	179	14.68	29
<i>TOTAL</i>	4087	1363		255

CRPE ENSEIGNEMENT PRIVE SESSION 2020	Nombre d'inscrits	Présents aux épreuves écrites	Seuil	Nombre d'admis liste principale
CONCOURS EXTERNE PRIVÉ	558	136	14.19	20
CONCOURS EXTERNE PRIVÉ ISLRF <i>OCCITAN</i>	11	10	11.62	5
CONCOURS EXTERNE PRIVÉ ISLRF <i>CATALAN</i>	9	3	11.65	2
2 ND CONCOURS INTERNE ISLRF <i>CATALAN</i>	5	4	12.10	1
<i>TOTAL</i>	583	153		28

1. Première épreuve d'admission écrite de français

Éléments statistiques et remarques d'ordre général

En l'absence exceptionnelle d'épreuves orales d'admission, rendues impossibles par la pandémie, la session 2020 de l'épreuve de français a revêtu une importance plus que jamais déterminante pour tous les candidats.

L'arrêté du 19 avril 2013 précise les objectifs et modalités de l'épreuve, dont l'esprit et la lettre ont encore inspiré les travaux du jury, en cette année difficile où la continuité pédagogique a aussi concerné la préparation des candidats :

« L'épreuve vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue ; elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français.

L'épreuve comporte trois parties :

1. La production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires.

2. Une partie portant sur la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique) ; le candidat peut avoir à répondre à des questions de façon argumentée, à une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles, à procéder à des analyses d'erreurs types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.

3. Une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et de productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

L'épreuve est notée sur 40 points : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13 pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire. »

Résultats

Session	2017	2018	2019	2020
Nombre de copies	1919	1829	1483	1516
Pourcentage de notes supérieures ou égales à 20	58,6	49,31	51,65	62
Moyenne / 40	21,04	19,68	21,81	21,92
Médiane / 40	21	18,29	22	22
Première partie : « Question relative aux textes proposés » /11	6,16	5,70	5,85	6,10
Deuxième partie : « Connaissance de la langue » /11	5,75	4,58	6,15	6,23
Troisième partie : « Analyse de supports d'enseignement » /13	6,45	6,36	6,90	6,66
Langue : correction syntaxique et qualité écrite de la production /5	3,06	3,22	3,13	3,09

Le jury a pu se réjouir de l'amélioration globale des résultats, en comparaison des sessions antérieures. Le tableau ci-dessus en donne un aperçu. Comme lors de la session 2019, ses membres ont pris plaisir à lire un nombre plus élevé de copies rendant compte d'une préparation importante, sérieuse et rigoureuse et assurant aux candidats des acquis solides au niveau des contenus didactiques, pédagogiques et méthodologiques. En revanche, il est à déplorer que bien des candidats demeurent très éloignés des attendus de l'épreuve, rendant des copies inachevées, présentant une maîtrise insuffisante de la langue écrite, des connaissances très lacunaires sur les notions en jeu et une compréhension bien trop partielle des textes et documents à analyser.

Cette épreuve ne s'improvise pas et requiert de solides connaissances et compétences. C'est pourquoi, dans la lignée des rapports de jury écrits depuis la reconfiguration du concours en 2014, il nous paraît important de rappeler les attentes de l'épreuve et de formuler des conseils qui, nous l'espérons, favoriseront la préparation des candidats et leur permettront de s'adapter au mieux aux exigences des nouvelles épreuves.

Remarques et observations relatives à l'épreuve 2020

Première partie de l'épreuve : « Question relative aux textes proposés »

Le sujet soumis aux candidats en 2020 propose une fois encore une question transversale et actuelle : « À partir du corpus proposé, vous analyserez la façon dont les auteurs interrogent notre relation à l'argent. » Ce sujet invite à questionner notre rapport personnel à l'argent, en envisageant les divers degrés de richesse, comme le suggère la confrontation de ces textes de genres et d'époques variés (fable, récit autobiographique ou roman, du XVII^e au XXI^e siècle).

Il convient de repérer d'abord les principales idées présentes dans chaque extrait, en relation avec le sujet proposé. Ce travail préalable vise d'une part à comprendre la manière dont les textes orientent ce traitement, sans en explorer toutes les possibilités, d'autre part à préciser la problématique globale du dossier, au-delà de considérations générales sur l'argent.

TEXTE 1 : Jean de LA FONTAINE, *Fables*, Livre VIII (1678).

Cette fable aux vers hétérométriques (alexandrins et octosyllabes), dont la morale est implicite, oppose le Financier au Savetier : le Savetier quoique gagnant tout juste de quoi subvenir à ses besoins, incarne la joie de vivre, tandis que le Financier pourtant fort riche mène une existence austère et triste ; sujet à des insomnies, il ne vit que pour faire fructifier son argent. Une relation trop étroite à l'argent est donnée comme « ce qui cause nos peines » : vouloir garder son argent, c'est devenir comme l'Harpagon de Molière, obsédé par sa seule cassette, angoissé au moindre bruit. La Fontaine invite à entretenir un rapport sain à l'argent. En outre, le détachement vis-à-vis de l'argent est placé du côté de la liberté créatrice et de l'insouciance, tandis que la posture inverse monnaie jusqu'aux plus simples plaisirs (« le dormir, le boire, le manger »).

TEXTE 2 : François-René de CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, quatrième partie, livre trente-cinquième, chapitre 8 (1849-1850).

Après avoir affirmé sur un ton un peu ironique son mépris de l'argent – dans cette œuvre autobiographique –, Chateaubriand tempère avec humour cette posture, rappelant « le mérite » certain du confort matériel. Il permet en effet à l'individu d'accéder à l'indépendance et à la réalisation des possibles de l'existence. Mais plus encore, il aide à se forger une image positive de soi, certes factice, reposant sur l'avoir davantage que sur l'être, qui cependant profite à l'ego dans la mesure où elle déclenche l'attirance d'autrui pour l'individu que l'on figure en société. C'est cependant une illusion, Chateaubriand insistant sur l'idée que la véritable gloire, quant à elle, ne s'achète pas. Il rappelle en outre que le manque d'argent force des conjoints qui ne s'entendent plus à vivre ensemble. Les images employées opposent donc les « chaînes » du manque d'argent à la fuite qu'autorise le confort financier.

TEXTE 3 : Émile ZOLA, *L'Argent*, chapitre 8 (1891).

La possession de l'argent – ce nom constituant le titre du roman - constitue pour Saccard un accomplissement de soi. Dans le cadre de sa dénonciation des vices du Second Empire, Zola montre cependant un Saccard à l'apogée de son ascension sociale et financière, dont la fierté de parvenu atteint jusqu'à l'*hybris*, puisqu'il est présenté comme en majesté, sûr de sa propre gloire via la fortune, et prétend même concurrencer l'empereur en possédant une de ses maîtresses. Le rapport à l'argent est en outre empreint de sensualité : l'argent dont Saccard est dorénavant maître absolu est personnifié en esclave totalement soumis, et la possession d'écus est érotisée et associée à des métaphores alimentaires. Pour Saccard, comme pour la société impériale, tout s'achète, l'amour est subordonné à l'argent. La possession de l'argent est possession de la femme : Madame de Jeumont est comme « un très gros diamant », un « morceau », signe de son triomphe. Posséder l'argent, c'est donc tout posséder, sans moralité.

TEXTE 4 : Éric REINHARDT, *Cendrillon* (2007).

Le texte, extrait d'un roman récent, souligne la disparité, dans nos sociétés contemporaines, entre la conception de l'argent selon le narrateur et celle d'un millionnaire issu du monde de la finance : les sommes évoquées ne représentent rien pour le premier, qui en perd ses mots (points de suspension) et ne comprend pas le jargon financier (« les dolls »), tandis que le trader décrit ses revenus annuels comme « la norme » dans son milieu. Le texte souligne une dichotomie propre à nos sociétés libérales, où l'entre soi des riches est un autre monde pour la majorité des citoyens. Cette coupure est signifiée aussi par l'absence de participation à l'impôt de cette classe supérieure : l'argent n'est pas quelque chose qui profite à la société tout entière, il ne revient qu'à ceux qui le brassent, dans une course effrénée vers le gain. De fait, c'est la quête d'argent qui prime sur le sens de sa possession : cette avidité est décrite comme une drogue, un plaisir qui domine l'individu (« on ne peut plus faire autrement »). La posture du narrateur s'oppose aussi à celle du trader autour du mérite : le financier ne lui apparaît que comme un « monsieur tout le monde » sans génie particulier, un bon informaticien qui se qualifie d'ailleurs lui-même « d'exécutant ».

Ce premier travail d'explicitation permet de percevoir la dimension argumentative des textes. Le dossier interroge les rapports personnels que nous entretenons à l'argent selon notre degré de richesse (moyen légitime de subsistance et d'émancipation ou objet d'un désir effréné), ainsi que la place en société qu'il nous procure. La problématique, qu'il est nécessaire de présenter au début de la synthèse, peut être par exemple ainsi formulée : « *Comment les auteurs considèrent-ils la manière dont les individus perçoivent l'argent et la richesse ?* », ou encore : « *Dans quelle mesure l'argent, ce moyen d'accéder à la richesse, est-il une source d'émancipation ou de déchéance ?* »

Dès lors, le plan de l'exposé devra faire apparaître tout en nuances, au-delà de la simple description des rapports entretenus entre les personnages et l'argent, ses bienfaits, ses limites, mais aussi les apports pervers de la richesse.

Proposition de plan :

- Les auteurs reconnaissent la nécessité et la valeur de l'argent
- Il occupe une place prépondérante dans la vie.
 - T1 : les personnages de la fable sont des types humains nommés par leur statut social et financier.*
 - T2 : Chateaubriand apostrophe l'argent personnifié (« Oh ! argent... »).*
 - T3 : l'Argent est le titre du roman de Zola : il est ce sur quoi Saccard fonde son existence.*
 - T4 : les personnages se définissent par leurs salaires famineux.*
- Il permet le confort matériel et libère du besoin.
 - T1, 3, 4 : les personnages principaux ont socialement réussi.*
 - T2 : l'argent libère et donne bien des satisfactions, malgré l'aversion première que Chateaubriand dit éprouver.*
- L'argent permet une forme d'accomplissement, même sans mérite ni génie particulier.
 - T1 : le Financier compte infléchir le destin du Savetier et le mettre « sur un trône » par son don d'argent.*
 - T2 : l'argent permet d'accéder à l'estime de soi, l'avoir valorisant l'être, même au prix d'une hypocrisie.*
 - T3 : Saccard, par l'entremise de l'argent, peut prétendre à une place de choix dans le monde, malgré sa réputation de « mince personnage ».*
 - T4 : les traders, qui sont par ailleurs des « gens normaux », obtiennent par leur richesse pouvoir et supériorité. Ils accèdent à un autre milieu. Le narrateur, en la présence de David Pinkus, est réduit à la figure du « loser ».*
- À l'inverse, la pauvreté accable et aliène l'homme.
 - T1 : le Savetier déplore la précarité due au manque de travail.*
 - T2 : la pauvreté et la misère réduisent en esclavage à l'égard des biens et des personnes (couple).*
- Néanmoins, les textes constatent que l'argent ne permet pas de tout posséder
- Il empêche l'insouciance, la tranquillité.
 - T1 : le Financier est insomniaque, puis le Savetier le devient, inquiet de perdre sa fortune.*
 - T3 : Saccard veut toujours plus, au-dessus même de l'Empereur.*
 - T4 : désir inassouvi du gain, qui ne satisfait jamais.*
- Il abolit la créativité.
 - T1 : le Savetier enrichi perd l'envie de chanter.*
 - T4 : les traders ne sont pas des « créateurs », ils ne méritent pas leur fortune.*
- Il ne permet pas d'acheter ce qui n'est pas marchand.
 - T1 : le Financier voudrait acheter le sommeil.*
 - T2 : il ne peut offrir la gloire authentique.*
 - T3 : Saccard utilise sa fortune pour acheter un semblant d'amour qui est le contraire de « grandes passions » amoureuses.*
- Il extrait de la réalité, coupe du monde normal.
 - T4 : entre soi des riches : « on ne fréquente que des gens de la finance. Et d'une certaine manière on ne peut plus faire autrement... »*
- En réalité, la richesse, qui pervertit l'humanité, est objet de nombreuses critiques
- Elle procure des plaisirs sociaux mensongers.
 - T2 : l'argent donne, de manière illusoire, « considération, honneurs, qualités, vertus » : des artifices hypocrites.*
 - T3 : Saccard se réjouit de ses conquêtes dépourvues de sentiment.*
 - T4 : le « plaisir » et l'ivresse du gain sidèrent le narrateur.*
- La richesse est toujours paradoxale, duplice, à « double face ».
 - T1 : c'est une sécurité qui fait perdre la sérénité de son possesseur.*
 - T2 : c'est une source de bienfaits, pourtant méprisée.*
 - T3 et T4 : c'est une passion qui « élève » les individus et les « per(d) » à la fois ; la possession de « sommes monstrueuses » nourrit l'ambition de « gagner toujours plus » tout en laissant insatisfait.*
- Le matérialisme provoque des dégâts.

T1 : le Savetier est malade d'avidité.

T3 : idolâtrie financière de Saccard (vice du Second empire) et volonté de puissance qui le pousse à surpasser l'empereur.

T4 : pour Pinkus et les siens, l'appât du gain est une « drogue ».

- La richesse corrompt toute moralité.

T3 : infidélité, prostitution, femme-objet, signe extérieur de richesse, couples véreux, ambition folle.

T4 : réussite injuste et évasion fiscale illégale.

- Par opposition, la sobriété procure une vie saine et vertueuse.

T1 : elle rend le Savetier heureux, sage, serein (morale implicite).

Il va de soi que le jury n'attend pas la totalité des remarques, mais que l'ensemble des idées principales doit être abordé par les candidats. Le jury n'attend pas non plus que les copies apportent une réponse unique, conforme à un plan type modélisant. Il n'est pas de synthèse canonique. Plusieurs organisations sont possibles, à condition qu'elles confrontent les textes et témoignent d'un recul réflexif du candidat.

Dans l'ensemble, la méthodologie est plutôt bien maîtrisée : les copies montrent que la majorité des candidats a correctement préparé cette épreuve et lui a consacré le temps nécessaire lors de la composition. Afin de parfaire le travail de synthèse, il convient d'en assimiler les quatre critères d'évaluation observés par les correcteurs.

1. Présentation d'une problématique pertinente et réponse finale apportée à la question

Le sujet doit être reformulé de manière problématisée. La problématique s'appuie sur la définition des termes principaux du sujet sans se contenter d'une simple reformulation de la question et en dépassant la distinction manichéenne entre pauvreté et richesse. Les candidats qui s'efforcent de rédiger une problématique précise sont plus pertinents dans le traitement de la question et évitent des réflexions par trop générales sur l'argent, tandis que la compréhension fine fait en particulier défaut à ceux qui ne proposent pas de réelle problématique. Se préparer dans l'année à la rédaction d'une introduction et d'une conclusion est essentiel : l'amorce et la fin de la réflexion, qui donnent une bonne idée de la copie, ne doivent donc pas être négligées. Ont été valorisées une réflexion personnelle, une prise de recul par rapport aux textes, une référence à l'actualité de la question de l'argent ou à son importance dans les missions du professeur, notamment dans le champ de la transmission de valeurs. Il serait judicieux de conduire les candidats lors des préparations à créer des liens, dans la mesure du possible, entre la problématique proposée par les textes et celle de leur future profession. Le sujet proposé permettait aux candidats de montrer leur capacité à réfléchir avec maturité aux idées fondatrices de nos valeurs morales et sociales.

2. Compréhension des textes

Les idées et arguments principaux traitant le sujet pour chaque texte doivent être correctement repérés. On attend que ces éléments de réflexion soient expliqués et que les candidats dépassent la simple paraphrase et se risquent à une interprétation assez approfondie des textes. Les copies qui s'efforcent de situer ces derniers dans leur contexte culturel et historique ont été valorisées. *A contrario*, celles qui ne font pas référence à tous les textes ont été pénalisées. En particulier, l'extrait du roman de Reinhardt a pu parfois être délaissé ou donner lieu à des erreurs d'interprétation. Rappelons qu'une syntaxe claire et un lexique précis sont indispensables pour transmettre la compréhension du propos, a fortiori dans le cadre d'un concours d'enseignement.

3. Organisation et cohérence du propos

La réponse doit être structurée (introduction, développement, conclusion), mais on n'attend pas une synthèse canonique en trois parties. On attend au moins deux mouvements consistants, articulés explicitement entre eux et qui développent des éléments précis. On rappelle que la rédaction doit être travaillée soigneusement, y compris formellement (alinéa et transition en début et fin de paragraphe, construction claire de l'introduction et de la conclusion, etc.). Les textes doivent être confrontés et la simple juxtaposition d'analyses du corpus ou encore l'analyse linéaire des textes sont considérées comme étrangères à l'esprit de synthèse. Globalement, de nombreuses copies ont montré une organisation plutôt cohérente du propos et, en tout cas, une volonté certaine de construire une réflexion autour d'un plan, même si l'on peut déplorer un croisement trop superficiel ou ponctuel des textes du corpus.

4. Capacité à justifier le propos par des citations et références précises aux textes

Les citations et exemples doivent être non seulement pertinents, mais aussi commentés. Les citations sont souvent beaucoup trop nombreuses et elles viennent se substituer au propos du candidat, ce qui ne permet pas de vérifier la bonne compréhension des textes. Les commentaires d'ordre stylistique et qui servent la réflexion ont été valorisés, par exemple les images utilisées par La Fontaine ou l'apostrophe à l'argent dans le texte de Chateaubriand.

La fréquentation régulière des textes, qu'ils soient littéraires ou non – par exemple dans des revues ou des ouvrages collectifs – et la pratique raisonnée de leur confrontation consolideront sans aucun doute la préparation des candidats. L'entraînement régulier en temps limité permettra à chacun de mettre pleinement en valeur ses compétences d'analyse et de synthèse sans

souffrir d'un manque de temps ou d'un surcroît d'anxiété qui ont conduit des candidats à ne pas achever leur travail de peur de ne pas correctement traiter les deux parties suivantes.

Deuxième partie : « Connaissance de la langue »

La partie II est une partie discriminante : elle fait la différence entre les candidats préparés et les autres. On constate, au cours de cette session, qu'elle est soit très réussie, soit clairement insuffisante.

Le sujet de cette année ne présentait pas de piège et permettait d'évaluer un niveau d'étude et de maîtrise de la langue attendu chez de futurs enseignants, qui auront à former des élèves et à répondre à leurs questions d'élèves (par exemple sur la classe et le sens des déterminants).

En effet, une connaissance précise et structurée de la langue permet au futur enseignant un retour réflexif plus efficient sur les contenus comme sur les productions d'élèves, et de proposer un enseignement plus clair, de faire acquérir des connaissances à partir d'une conception rationnelle et cohérente.

Le professeur doit tout mettre en œuvre pour que chaque élève s'approprie ces connaissances et compétences. Il faut lire et prendre au sérieux les programmes d'enseignement, qui développent cette nécessité¹ et en font la colonne vertébrale de tous les apprentissages disciplinaires. Les programmes qui sont appliqués depuis la rentrée 2018 doivent ici être cités à deux niveaux. Le choix est ici axé sur des extraits du cycle 3. Tout d'abord à propos du premier domaine du socle commun, « Les langages pour penser et communiquer » :

« *Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit*

Le français a pour objectif principal au cycle 3 la maîtrise de la langue française qu'il développe dans trois champs d'activités langagières : le langage oral, la lecture et l'écriture. Il y contribue également par l'étude de la langue qui permet aux élèves de réfléchir sur son fonctionnement, en particulier pour en comprendre les régularités et assurer les principaux accords orthographiques. »

La partie « Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) » énonce les missions exigeantes que les professeurs seront amenés à remplir :

« Après le cycle 2 qui a permis une première structuration des connaissances sur la langue, le cycle 3 marque une entrée dans une étude de la langue explicite, réflexive, qui est mise au service de la compréhension de textes et de l'écriture de textes. Il s'agit d'assurer des savoirs solides en grammaire autour des notions centrales et de susciter l'intérêt des élèves pour l'étude de la langue. Cette étude prend appui sur des corpus, des éléments collectés, des écrits ou des prises de parole d'élèves.

Dans des séances spécifiques, elle doit permettre un éclairage des textes lus, des propos entendus et un accompagnement des textes écrits. Son objectif est de mettre en évidence les régularités et de commencer à envisager le système de la langue.

L'acquisition de l'orthographe (orthographe lexicale et grammaticale) est privilégiée et son apprentissage est conduit de manière à mettre d'abord en évidence les régularités du système de la langue. De la même façon, l'étude de la morphologie verbale prend appui sur les régularités des marques de personne et de temps.

La découverte progressive du fonctionnement de la phrase (syntaxe et sens) permet une compréhension simple et claire de ses principaux constituants, qui feront l'objet d'analyses plus approfondies au cycle 4.

L'étude de la langue s'appuie, comme au cycle 2, sur des corpus permettant la comparaison, la transformation (substitution, déplacement, ajout, suppression), le tri et le classement afin d'identifier des régularités. Les phénomènes irréguliers ou exceptionnels ne relèvent pas d'un enseignement, mais, s'ils sont fréquents dans l'usage, d'un effort de mémorisation. Le lexique est pris explicitement comme objet d'observation et d'analyse dans des moments spécifiquement dédiés à son étude, et il fait aussi l'objet d'un travail en contexte, à l'occasion des différentes activités de lecture et d'expression écrite ou orale, et dans les différents enseignements. Son étude est également reliée à celle de l'orthographe lexicale et à celle de la syntaxe, en particulier pour l'étude des constructions verbales. »

¹ <http://eduscol.education.fr/cid132885/rentree-2018-evolutions-des-programmes-et-nouveau-programme-de-chant-choral.html>

Notons aussi que cette importance concerne les nouveaux programmes de français au lycée, qui ont intégré dès la rentrée 2019 des objets d'étude relatifs à la maîtrise de la langue.

Le jury établit un bilan contrasté des productions de la session 2020. Les bonnes connaissances en matière de lexicologie (analyse de l'adverbe) ont été soulignées par de nombreux correcteurs, qui ont aussi apprécié la présentation synthétique de certaines réponses sous forme de tableaux clairs et lisibles.

Sont en revanche déplorés :

- les confusions réhivitoires à ce niveau (entre nature et fonction), mais aussi les approximations, le jargon qui ne suffit pas à masquer les lacunes quand elles existent ;
- le manque de connaissances quant à la notion d'emploi ou de valeur des temps et aux types de discours ;
- l'absence de justification des réponses ;
- l'absence de mention du mode "indicatif", qui semble aller de soi ; la méconnaissance du mot "antécédent" ;
- la pauvreté de l'analyse stylistique, à laquelle les futurs professeurs semblent peu rompus : si les candidats repèrent l'image / la métaphore, le commentaire laisse trop souvent à désirer et va parfois jusqu'au contresens. On rejoint ici les remarques des correcteurs sur la 1^{ère} partie dans laquelle la singularité des textes, leur genre et leur style ont souvent été négligés.

Globalement, il importe que les candidats maîtrisent la grammaire fondamentale pour réussir une partie qui peut aisément les départager. Il semble indispensable d'avoir une vision stratégique de l'épreuve pour bien gérer le temps imparti : il est regrettable que des candidats perdent de précieuses minutes en développements non requis, telles la formation du plus-que-parfait ou l'analyse des personnes grammaticales des verbes relevés.

Voici la liste des domaines abordés par le sujet :

- identification des natures (ou classes grammaticales) et fonctions de mots ou groupes de mots (dont les propositions subordonnées) ;
- connaissance et explicitation des emplois de catégories de mots ;
- identification, explicitation, justification de l'emploi d'un temps, d'un mode de verbes conjugués ;
- identification de marques grammaticales de types de discours ;
- analyse lexicale (morphologie et sens) ;
- compréhension d'énoncé et étude de procédé stylistique ;
- explicitation des relations entre les mots.

Quant au degré de précision attendu pour les réponses, les trois exemples suivants donneront de précieuses indications, à adapter à la singularité des questions, tout en montrant l'étendue possible du questionnement, qui ne se limite pas aux questions traditionnelles de grammaire.

- **Dans ces passages extraits des textes 1, 2 et 3, vous analyserez les discours rapportés employés et en identifierez les marques.**

Il s'agissait de nommer correctement les différents types de paroles rapportées, mais aussi de repérer et citer les indices grammaticaux et discursifs permettant de les identifier.

Paroles rapportées	Type de discours rapporté	Marques : indices grammaticaux et énonciatifs
a. Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme, / Et reprenez vos cent écus. (texte 1)	Discours direct	- la proposition incise « dit-il », - les verbes à l'impératif, mode correspondant à l'énonciation du discours direct, - l'emploi des marques de première (« mes chansons ») et deuxième personnes (« reprenez vos cent écus »), - l'énonciation des paroles rapportées telles qu'elles ont été prononcées.
b. Vous me direz qu'avec de l'argent on n'a que l'apparence de tout cela. (texte 2)	Discours indirect	Une proposition subordonnée complétive introduite par « que », et précédée par un verbe de parole « direz », absence de guillemets.
c. Puis, n'était-ce pas là une excellente publicité ? un homme capable de mettre beaucoup d'argent à une femme, n'a-t-il pas dès lors une fortune cotée ? (texte 3)	Discours indirect libre	Absence de verbe introducteur, contexte énonciatif (« songea »), marques d'oralité qui reproduisent la manière de parler de Saccard, tournures interrogatives, conservation des temps et personnes du récit.

- Vous relèverez les propositions de la phrase suivante et vous donnerez la nature (classe grammaticale) et la fonction de chacune d'elles.

« Madame Caroline, qui en était arrivée à sourire toujours, même quand son cœur saignait, restait une amie, qui l'écoutait avec une sorte de déférence conjugale. » (Texte 3).

Il s'agissait d'isoler précisément chaque proposition, d'en spécifier la nature, en la distinguant de la fonction.

- « Madame Caroline [...] restait une amie » : proposition principale
- « même quand son cœur saignait » : proposition subordonnée (conjonctive), complément circonstanciel de concession ou temps
- « qui en était arrivée à sourire toujours » : proposition subordonnée relative (introduite par « qui »), complément de l'antécédent (« Madame Caroline »).
- « qui l'écoutait avec une sorte de déférence conjugale. » : proposition subordonnée relative (introduite par « qui ») complément de l'antécédent (« une amie »).

- Dans cet extrait du texte 3, vous identifierez un procédé stylistique et analyserez son effet.

Il s'agissait d'une part d'identifier correctement une figure de style, d'autre part de développer un commentaire montrant que l'implicite était compris.

« Et Saccard, qu'excitait particulièrement l'envie de mordre à ce morceau d'empereur, alla jusqu'à deux cent mille francs, le mari ayant d'abord fait la moue sur cet ancien financier louche, le trouvant trop mince personnage et d'une immoralité compromettante. »

On peut identifier dans cette phrase :

- une métaphore : le désir de possession qu'éprouve Saccard pour Madame de Jeumont est assimilé à un désir de dévoration (« mordre à ce morceau d'empereur »).
- une métonymie, qui prend la forme d'une périphrase : Madame de Jeumont est qualifiée de « morceau d'empereur », elle n'est pas présentée comme un individu, mais comme un moyen d'atteindre le pouvoir.

L'emploi cumulé de ces deux procédés stylistiques révèle la vulgarité et la trivialité de Saccard.

Notons enfin que depuis la rentrée 2020, l'enseignement du français s'est doté d'un outil de référence commun au premier et au second degrés, du collège au lycée, pour l'étude de la langue à l'appui d'une terminologie commune. Ce document doit permettre aux élèves de construire des repères stables au cours de leur scolarité² et aux candidats de réviser précisément ces éléments tout en se projetant dans leur transposition didactique et leur adaptation pédagogique.

Troisième partie : « Analyse de supports d'enseignement »

De l'avis général, c'est sur cette partie que les copies présentent le plus de disparités. Elle est souvent jugée comme le développement le plus faible de la copie. À titre indicatif, plusieurs correcteurs considèrent qu'une copie seulement sur cinq est une copie de bon voire de très bon niveau. Dans ces copies, les candidats adoptent déjà une posture professionnelle en présentant notamment des activités concrètes répondant aux attentes institutionnelles avec une référence précise aux programmes, une réelle connaissance de dispositifs pédagogiques et du « bon sens » dans les propositions d'activités.

Avant de formuler des conseils pour les prochaines sessions, voici quelques points de vigilance à retenir du bilan 2020 :

- une méconnaissance des programmes et des textes officiels ;
- peu de références institutionnelles (guides orange et rouge...) et d'appui sur des théories didactiques et la recherche ;
- partie trop souvent descriptive au détriment d'une véritable analyse précise ; beaucoup de candidats manifestent une réflexion didactique superficielle, manquant d'esprit critique et de recul ;
- les réponses sont parfois trop rapides, pas assez détaillées et réductrices, parfois peu adaptées ; des difficultés de gestion du temps sont parfois pointées : dans certaines copies, la dernière partie est souvent écourtée ou moins aboutie que les deux premières ;
- il est relevé également l'emploi d'un jargon didactique et de formules génériques au détriment de l'identification des attendus et de la compréhension et analyse des activités proposées ;
- les gestes professionnels des enseignants ne sont pas suffisamment identifiés ;
- peu de copies proposent ou évoquent la différenciation pédagogique ;
- la didactique de la production d'écrit est mal connue : elle est perçue comme un exercice de production d'un texte libre, sans aide d'écriture ; le rôle de l'enseignant n'est pas précisé ; des liens entre lire/écrire/dire ne sont pas établis ; la transversalité de la production d'écrit est passée sous silence ;

² https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Programmes/52/6/Livre_Terminologie_grammaticale_web_1308526.pdf

- certaines propositions sont éloignées des réelles possibilités des élèves.

Conseils :

- privilégier une présentation synthétique (exemple : tableau pour présenter limites et intérêts d'un dispositif...);
- prendre du recul et éviter les descriptions ; la partie 3 est essentiellement un exercice d'analyse qui oblige à prendre du recul à l'égard des documents proposés ;
- citer les textes et les documents institutionnels, les résultats de la recherche ;
- prendre en compte la diversité des élèves ;
- présenter l'erreur comme une étape nécessaire de l'apprentissage ;

Les éléments de réponse suivants illustreront utilement ce bilan de session.

1. En vous appuyant sur vos connaissances du programme du cycle 2, vous indiquerez les compétences relatives aux situations d'écriture proposées dans les documents 1 à 4.

On attend des candidats qu'ils mentionnent les compétences en référence au texte du programme en vigueur du cycle 2, mais il n'est pas attendu qu'ils développent précisément chaque compétence présentée dans les programmes. Plusieurs composantes devaient donc être évoquées, parmi les suivantes.

Écriture :

Copier (lien avec la lecture)

- maîtriser des gestes de l'écriture cursive exécutés avec une vitesse et une sûreté croissantes ;
- transcrire un texte avec les correspondances entre diverses écritures des lettres (scripte / cursive) ;
- utiliser des stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d'indices, mémorisation de mots ou groupes de mots ;
- relire pour vérifier la conformité orthographique.

Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit (lien avec l'étude de la langue) :

- exercer une vigilance orthographique et mobiliser les acquisitions travaillées lors des leçons de grammaire, d'abord sur des points désignés par le professeur, puis progressivement étendue ;
- utiliser des outils aidant à la correction : outils élaborés dans la classe, guide de relecture, etc.

Lecture :

Identifier des mots de manière de plus en plus aisée :

- savoir discriminer de manière auditive et savoir analyser les constituants des mots (conscience phonologique) ;
- savoir discriminer de manière visuelle et connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent ;
- établir les correspondances graphophonologiques ; combinatoire (produire des syllabes simples et complexes) ;
- mémoriser des mots fréquents et irréguliers ;

Comprendre un texte et contrôler sa compréhension :

- savoir mobiliser la compétence de décodage,

Pratiquer différentes formes de lecture :

- savoir lire en visant différents objectifs :
 - Lire pour réaliser quelque chose ;
 - Lire pour découvrir ou valider des informations sur ... ;
 - Lire pour enrichir son vocabulaire.

Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) :

Passer de l'oral à l'écrit (lien avec la lecture) :

Connaître les correspondances graphophonologiques.

S'initier à l'orthographe lexicale :

- mémoriser l'orthographe du lexique le plus couramment employé ;
- mémoriser les principaux mots invariables.

Se repérer dans la phrase simple :

- identifier la phrase, en distinguer les principaux constituants et les hiérarchiser ;
- reconnaître les principaux constituants de la phrase ;
- différencier les principales classes de mots ;
- reconnaître le groupe nominal ;
- utiliser la ponctuation de fin de phrase (! ?) et les signes du discours rapporté (« ») ;
- être capable de mobiliser les « mots de la grammaire » pour résoudre des problèmes d'orthographe, d'écriture et de lecture.

Maîtriser l'orthographe grammaticale de base :

Comprendre :

- le fonctionnement du groupe nominal dans la phrase ;
- la notion de « chaîne d'accords » pour déterminant/nom/adjectif.

Utiliser :

- des marques d'accord pour les noms et adjectifs épithètes : nombre (-s) et genre (-e) ;
- d'autres formes de pluriel (-ail/-aux ; -al/-aux...) ;
- des marques du féminin quand elles s'entendent dans les noms (lecteur/lectrice...) et les adjectifs (joyeux/joyeuse...) ;
- identifier la relation sujet - verbe (identification dans des situations simples) ;
- identifier le radical et la terminaison ;
- trouver l'infinitif d'un verbe conjugué ;
- mémoriser le présent, l'imparfait, le futur, le passé composé pour :
 - être et avoir ;
 - les verbes du 1er groupe ;
 - les verbes irréguliers du 3ème groupe (faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre).

2. Vous vous intéresserez à l'extrait du carnet de mots de l'élève (documents 2 a et b) et à la situation dite « Dictée recherche » (document 3). Quelle analyse faites-vous des activités proposées (intérêts et limites pour l'apprentissage de l'écrit au CP) ?

On attend une analyse détaillée présentant plusieurs intérêts limites parmi les propositions indiquées ci-dessous.

Intérêts :

- mettre les élèves en situation d'encodage pour favoriser la maîtrise de l'écrit ;
- consolider la mémoire orthographique des mots déjà connus ;
- renforcer le décodage pour identifier, dans les écrits de référence de la classe, les mots nécessaires à la production demandée ;
- développer la capacité à trouver dans les supports ou textes référents des mots qu'on doit écrire, pour permettre aux élèves d'écrire de façon de plus en plus autonome lors d'activités d'écriture ;
- effectuer une recherche dans le carnet, où les mots sont classés sémantiquement et orthographiquement ; l'élève utilise et renforce ses compétences liées à la connaissance de la combinatoire ;
- amener l'élève à transformer un mot du carnet (« dévorer » / « dévore ») ;
- permettre à l'élève d'encoder seul le mot « poissons » ;
- enrichir le vocabulaire avec la constitution de supports référents ;
- articuler les différents domaines de la maîtrise de la langue : lecture, écriture, étude de la langue.

Limites :

- ce n'est pas une situation d'écriture autonome, ouverte à l'expression personnelle de l'élève ; il est souhaitable de prolonger cet exercice par une situation d'écriture en s'appuyant sur les outils élaborés en classe (carnet de mots de l'élève, affichages, manuels...). Ceci dans l'optique de mettre davantage l'élève dans une situation d'autonomie réinvestissant les principes orthographiques (trouver le bon mot, associé à la bonne orthographe parmi les écrits de référence) travaillés précédemment lors des dictées recherche ;
- concernant le matériau écrit, l'élève a beaucoup d'outils à sa disposition : il peut être désorienté ou voir son attention dispersée par tant de ressources (carnet de mots, livre, affichage) ; leur utilisation suppose un entraînement régulier ;
- en amont, une phase d'observation des marques du pluriel et de transposition du singulier au pluriel aurait permis d'attirer l'attention sur les accords du groupe nominal ;
- le lexique interne à chaque paradigme lexical est discutable : place du mot « ogre » (dans la colonne des métiers de bouche), des mots « marché » et « potager » (dans la colonne des lieux de restauration).
- le fait de dicter la phrase en une fois pourrait induire une surcharge cognitive pour certains élèves (difficultés liées à l'accumulation des compétences travaillées : mémorisation, segmentation, structure de la phrase, ponctuation, orthographe...).

Penser alors à différencier la mise en œuvre en proposant pour les élèves les plus en difficulté une dictée magistrale segmentée ;

- le choix des supports utilisés : le carnet de mots qui n'est pas évolutif ; pas de place pour une production personnelle ; catégorisation qui manque de rigueur ;
- la lisibilité et la pertinence de la consigne écrite, qui n'est pas différenciée (mise en page peu lisible, absence de pictogramme).

3. Vous commenterez l'intervention de l'enseignante sur la dictée de l'élève (document 4) et vous proposerez une autre modalité d'intervention.

Pour l'analyse de l'intervention de l'enseignante, on attend des candidats qu'ils précisent plusieurs des commentaires suivants :

- l'enseignante prend seule en charge la correction ;
- elle n'utilise pas de codage ;
- la correction proposée n'est pas envisagée comme élément du processus d'apprentissage : correction de l'enseignante sans négociation orthographique ; absence de critère de réussite.

En outre, on attend l'analyse détaillée d'une autre modalité d'intervention, par exemple :

- utiliser un codage qui permette à l'élève d'identifier ses erreurs : « devorer » (erreur phonique), « poure » (mot outil, mot fréquemment utilisé), « deslégumes » ou « ogr » (renvoi au carnet de mots) ;
- procéder sous forme de dictée négociée en inscrivant en colonnes les différentes graphies rencontrées et en amenant les élèves à échanger, justifier ;
- projeter la phrase corrigée et les outils tirés du cahier de l'élève pour permettre au groupe classe de visualiser l'orthographe des mots (en surlignant, en manipulant, en justifiant les différentes graphies) tout en se familiarisant avec la mobilisation de ces outils (dans l'objectif visé de productions d'écrits autonomes).

Les candidats qui prennent en compte la diversité des élèves ont été valorisés.

4. Au-delà de la situation dite de « Dictée recherche », vous décrierez, à partir du document 5, des activités complémentaires pour développer des compétences en écriture au CP.

On attend des activités diversifiées qui peuvent concerner la structuration de la langue à partir de textes référents, la production d'écrits ou le renforcement de l'orthographe :

● Structuration de la langue à partir de textes référents

- constitution et structuration de corpus variés en lien avec une problématique lexicale ou grammaticale ;
- activités d'écriture en lien avec des albums ou textes découverts en classe (passage du singulier au pluriel en ajoutant un personnage, du masculin au féminin ou inversement en modifiant l'identité des personnages).

● Productions d'écrits autonomes

- activités d'écriture plus autonomes avec une consigne d'écriture (ou un inducteur d'écriture) laissant la place au sujet écrivant, à l'initiative de l'élève dans sa production ;
- situations à partir de supports variés : début de texte à poursuivre, photos à légender, etc. ;
- activités faisant varier des formes textuelles : récits, devinettes, définitions, poèmes et jeux poétiques, comptes rendus d'expériences, de visites ;
- pratique du « brouillon » ou d'écrits intermédiaires (schéma, tableau, etc.) ;
- variation des modalités de travail individuellement ou à deux (motivation mutuelle, aide, etc.) ;
- explicitation de sa démarche d'écriture à un pair ;
- activités possibles autour de la copie ;
- dictée à l'adulte pour des élèves en difficulté.

● Renforcement de l'orthographe

- situations où l'élève est dans une situation de recherche, avec moins de supports d'étayage, pour renforcer la mobilisation et l'acquisition des correspondances graphophonémiques, et de mots fréquents et irréguliers travaillés en classe ;
- manipulations écrites liées au fonctionnement de la langue, concernant certains morphèmes grammaticaux (pluriel régulier avec « s » notamment) en s'appuyant sur la production de l'élève.

Redisons-le enfin, l'entraînement régulier assurera un confort méthodologique aux candidats et leur permettra de mobiliser leurs connaissances en y consacrant un temps raisonnable n'excédant pas les attendus de chaque question.

Langue : correction syntaxique et qualité écrite de la production

On évalue les compétences langagières des candidats : maîtrise de l'orthographe, mais aussi de la syntaxe, du lexique et la lisibilité de la copie, aspect très important en contexte de concours et d'exercice professionnel. Dans les conditions de l'épreuve, il est donc indispensable de veiller à la correction des réponses. Une copie qui commet en moyenne plus de deux erreurs par page perd de précieux points...

Avec une moyenne de 3,09/5 cet aspect transversal de l'évaluation des copies est un peu moins satisfaisant que les deux dernières années. Si l'expression d'ensemble semble cette année de meilleure qualité, on regrette toutefois pour certaines copies, encore trop nombreuses : l'indigence du vocabulaire ; les erreurs récurrentes sur le son [e] en fin de formes verbales ; l'oubli d'accents et le mauvais usage fait de la ponctuation, qui entache la lisibilité du propos. On ne saurait que trop recommander aux candidats de soigner la graphie (ils auront à l'enseigner), d'éviter les ratures afin de parfaire la lisibilité de leur copie.

Comme cela est constamment rappelé dans les précédents rapports en français, mais aussi en mathématiques, ces aspects doivent être pris très au sérieux, dans la perspective du recrutement de professeurs, en général, et particulièrement de professeurs des écoles. Dans de nombreuses copies, l'orthographe maîtrisée va de pair avec une maîtrise des concepts de langue (partie II) et une réflexion poussée (partie I). L'orthographe reste discriminante et il est à déplorer que des candidats au concours de professeur des écoles ne connaissent pas les principes de langue qu'ils devraient expliquer à leurs élèves quelques semaines après leur admission. Se préparer à l'épreuve de français implique d'être performant dans ce domaine. La maîtrise de la langue française n'est pas un supplément d'âme : c'est une compétence indispensable, un oxygène vital. Si l'appréhension inhérente à l'épreuve et la durée limitée de celle-ci expliquent en partie les erreurs constatées, il est dans tous les cas obligatoire de consacrer plusieurs minutes à la relecture attentive de sa copie pour en corriger l'orthographe, dont les erreurs sont le plus souvent d'ordre grammatical. Il faut que la préparation au concours y consacre un temps nécessaire et que chaque candidat parachève son autoformation de façon suffisante. L'abondance des outils les aidera, mais la prise de conscience est première en la matière.

*

Au terme de ces observations et conseils, le jury souhaite à tous les candidats d'entretenir le goût des lettres, entendues comme signes alphabétiques et ouverture vers l'esprit et la culture, authentiques écoles de la vie, quelles que soient les conditions sanitaires dans lesquelles elles s'exercent, maintenant et à l'avenir.

2. Deuxième épreuve d'admission écrite de mathématiques

Les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles ont été redéfinies par l'arrêté du 19 avril 2013 qui s'appliquent donc depuis la session 2014 : *l'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.*

L'épreuve de mathématiques, d'une durée de quatre heures, *visé à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.*

Rappelons que cette épreuve est notée sur 40 points et comporte trois parties :

- Une première partie, notée sur 13 points et constituée d'un problème ;
- Une deuxième partie, notée également sur 13 points et constituée de plusieurs exercices ;
- Une troisième partie, notée sur 14 points, qui consiste dans l'analyse d'un dossier.

Chaque partie se décline en questions et, parfois, sous-questions, indépendantes les unes des autres, chacune pouvant, si besoin, être traitée dès lors que le résultat des questions précédentes est admis.

En outre, 5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

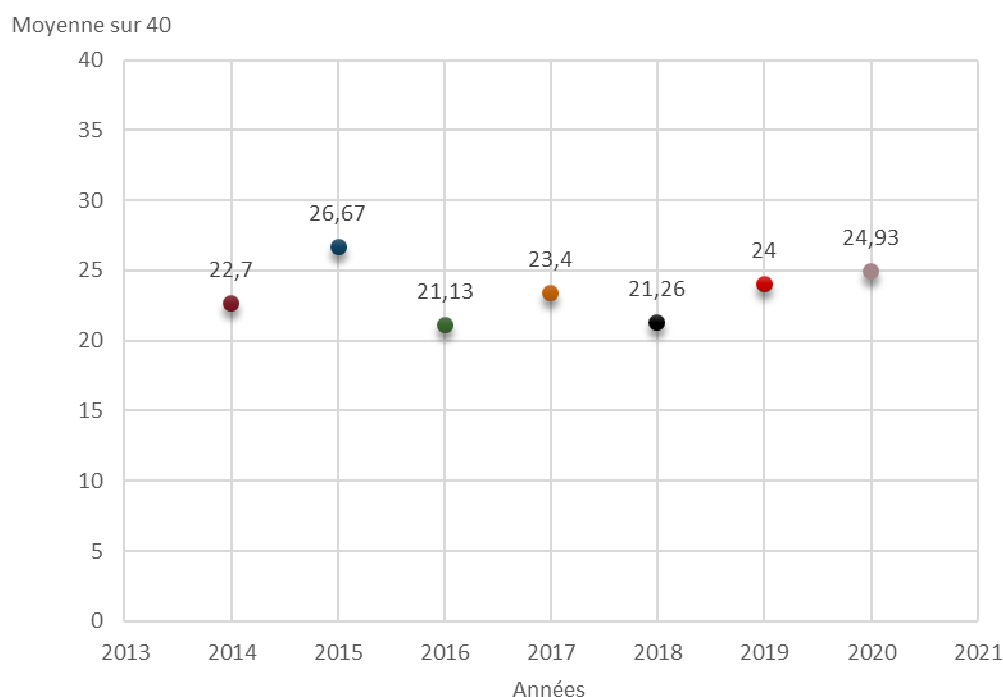
Éléments statistiques et remarques d'ordre général

Lors de l'épreuve de mathématiques de cette session, mille cinq cent une copies ont été corrigées. Très peu de candidats ont abandonné entre l'épreuve de français et celle de mathématiques.

Le tableau ci-dessous dresse un bilan synthétique des notes obtenues lors de cette session, accompagné, pour mémoire, des bilans de 2018 et 2019 :

Session	2018	2019	2020
Nombre de copies	1809	1459	1501
Pourcentage de notes supérieures ou égales à 20	58,4	69,6	74,95
Moyenne (/40)	21,26	24	24,93
Pourcentage de notes supérieures ou égales à la moyenne	50,5	55	55,6
Médiane	21,5	25,5	25,88
Première partie (/13)	7,62	9,34	8,71
Deuxième partie (/ 13)	7,22	7,94	8,94
Troisième partie (/14)	7,39	7,41	8,56

À titre de comparaison, le graphique ci-dessous met en évidence l'évolution de cette moyenne depuis la session 2014 :



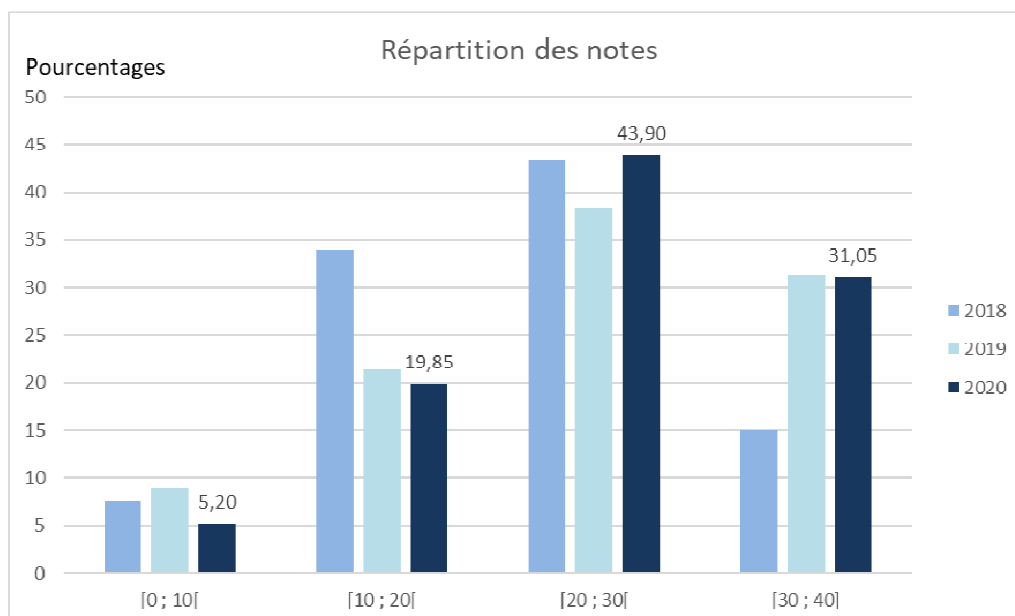
Sans atteindre la valeur obtenue en 2015 (26,67 de moyenne) qui fait toujours figure d'exception, la moyenne des notes continue d'augmenter depuis 2018. Pour cette session, elle est de 24,93 sur 40 (24 en 2019). Le nombre de candidats qui ont obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne est sensiblement le même que lors de la dernière session et reste élevé : ils représentent 55,6 % de l'effectif des présents. Le nombre de très bonnes et excellentes copies est conséquent (près d'un tiers des copies ont une note supérieure ou égale à 30) et stable par rapport à l'année précédente qui avait vu une nette augmentation du nombre de ces copies de qualité. Le nombre de candidats ayant obtenu une note éliminatoire est en diminution : il représentait 9,4 % des notes en 2019 (8 % en 2018) et représente 5,2 % pour cette session.

Ces données confirment une impression d'ensemble positive sur les copies. Elles font état d'une préparation rigoureuse de la part des candidats et, visiblement, la plupart d'entre eux se sont efforcés de se préparer avec sérieux à cette épreuve exigeante.

Les moyennes des notes obtenues à chacune des trois parties sont sensiblement égales, contrairement à une tendance observée lors des sessions précédentes qui montrait une meilleure réussite de la première partie.

Les valeurs de la médiane et de la moyenne sont, à l'image des années précédentes, assez proches : la série des notes est faiblement dissymétrique. Pour autant, cette série n'est pas homogène et les notes sont très dispersées autour de la moyenne (écart-type de 8,1) ainsi qu'autour de la médiane (intervalle interquartile de 11,5) ce qui met en évidence le caractère discriminant de cette épreuve.

Le graphique suivant détaille l'évolution de la répartition des notes entre les sessions 2018, 2019 et 2020 :



Si la note maximale est de 39, les notes maximales pour chacune des parties – 13 pour la partie I, 13 pour la partie II et 14 pour la partie III - ont toujours été atteintes plusieurs fois.

Rappelons que 5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité de l'écrit de la production du candidat. La qualité de l'orthographe, de la syntaxe grammaticale, la précision du vocabulaire mathématique ou encore la clarté du propos ainsi que la présentation générale et la lisibilité de la copie ont été des indicateurs d'attribution de ce malus. Sans surprise, quasiment la totalité des 141 copies qui ont eu plus de 35 sur 40 n'ont pas eu de points enlevés et seulement 6 copies parmi ces 141 ont eu entre 1 point et 1,5 ôté. Rappelons qu'en tant qu'élément fondamental dans l'enseignement, la qualité de la correction de la langue est observée avec vigilance. Un tiers seulement des copies n'a eu aucun point retiré : c'est là un point essentiel sur lequel les futurs candidats doivent être attentifs.

Remarques et observations relatives à l'épreuve 2020

Remarques et conseils généraux

L'épreuve porte sur plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège ainsi que des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et vise à évaluer les connaissances et les compétences du candidat dans ces différents domaines.

Le sujet abordait un large panel de thèmes : la géométrie plane (théorème de Pythagore, théorème de Thalès, calculs d'aire), la géométrie dans l'espace (calculs de volume, patrons de solides, spatialisation en maternelle), les probabilités, la proportionnalité, la multiplication d'un décimal par 10, la résolution d'un problème à plusieurs étapes, l'algorithmique, l'utilisation du tableur, la lecture graphique, la résolution d'équations. Il n'a visiblement pas surpris les candidats qui ont, dans leur grande majorité, bien saisi les attendus de cette épreuve, fruit, répétons-le, d'une préparation solide.

Les candidats ayant des bases scientifiques solides se distinguent clairement, aussi bien dans les deux premières parties que dans la troisième : il ne peut y avoir d'analyses pertinentes de productions d'élèves sans un bagage mathématique minimal. Ceux dont les connaissances mathématiques sont plus fragiles font parfois le choix de commencer par la partie didactique, qu'ils pensent (sans doute) mieux maîtriser. Cependant, les difficultés à modéliser et raisonner, souvent accompagnées d'approximations de langage, lorsqu'elles sont présentes dans les deux premières parties se retrouvent dans le volet didactique. Pour traiter correctement la troisième partie, il est nécessaire, afin de saisir les enjeux d'une situation d'apprentissage et les difficultés qui peuvent être rencontrées, d'être au clair sur les objets et concepts mathématiques qui les sous-tendent. Pour autant, certains candidats qui n'avaient pas forcément de formation scientifique, bien qu'ils aient eu dès lors des difficultés à finaliser leur démarche, ont réalisé un travail d'apprentissage et de formation qui leur a permis de modéliser correctement les situations proposées et de structurer leur raisonnement.

Un effort significatif a été fourni en ce qui concerne la présentation. Les correcteurs attendent que les résultats soient mis en évidence, les questions numérotées, les paragraphes espacés. Le candidat peut aborder les parties ou les questions dans l'ordre qu'il le souhaite, mais cela exige un référencement clair et précis des questions, ce qui n'est cependant pas toujours le cas. Peu de réponses ne sont pas justifiées ce qui est positif : une justification est attendue sauf mention expresse de l'énoncé (c'était le cas par exemple de la question Partie B.3.a. de la première partie). Le candidat veillera cependant à ne pas se perdre dans des explications superflues ou, plus embêtant, dans des considérations connexes à ce dont il est question, mais non concluantes ni pertinentes. Le fait d'être capable de discerner ce qui est essentiel de ce qui est accessoire – voire hors sujet – est une qualité appréciée du jury.

Des erreurs déjà soulignées les années précédentes persistent : confusion entre « a » et « à », entre « -er », « -é » ou « ai » voire « et » pour le verbe être à la 3^{ème} personne de l'indicatif, soit « est » ... Rappelons qu'un mot mal orthographié peut changer de sens ou faire changer une phrase de sens. La finale « al » de certains mots semble poser problème à quelques candidats et on a pu lire « un nombre décimale », du « métale » ou « la partie décimal ». Il a été rencontré trop souvent des fautes dans la conjugaison des verbes : citons « il oubli », « il réussit », « on soustraie », « on convertie ». Quelques fautes d'orthographe dans le vocabulaire des mathématiques sont récurrentes d'une année sur l'autre : « tangente », « alignés », « hypothénuse » (voir à ce sujet le rapport de l'épreuve 2019 par exemple). Dans quelques copies, heureusement très minoritaires en nombre, des mots sont oubliés. On ne saurait donc que rappeler l'importance de réserver un temps à une relecture dynamique et attentive de sa composition. Il apparaît vain d'essayer de récolter quelques points en essayant à tout prix de résoudre quelques questions supplémentaires dans les dernières minutes plutôt que de soigner sa copie et de corriger les fautes d'orthographe et de grammaire.

Des erreurs qui pourraient paraître anecdotiques dans le vocabulaire, la syntaxe ou les symboles mathématiques révèlent en fait une absence de maîtrise des concepts sous-jacents. Une des erreurs les plus fréquemment rencontrées concerne la différence entre valeur exacte et valeur approchée. Certains ne s'en soucient pas. D'autres, très nombreux, savent visiblement qu'il convient d'apporter une attention particulière à cette notion ; aussi se corrigent-ils mais soit à mauvais escient soit de manière incomplète. Cela révèle ainsi que cette notion n'est pas bien intégrée et que les différents ensembles de nombres sont loin d'être maîtrisés. On peut regretter de rencontrer cette difficulté même parmi quelques très bonnes copies. La précision des résultats, quand elle est demandée, pose également problème : celle-ci est rarement respectée. On constate aussi des erreurs de conversions. La maîtrise des systèmes de numération est pourtant indispensable pour un enseignement solide des mathématiques. On a relevé par ailleurs des confusions entre double et carré, entre calculable et mesurable, ou encore entre aire et volume : aussi bien dans les formules ou les unités que dans la notion puisqu'on a pu rencontrer les expressions « le volume du rectangle », « le volume du triangle ». Insistons sur le fait qu'il est indispensable que les candidats maîtrisent la différence entre chiffre et nombre, mots trop souvent utilisés sans discernement. Il est également incontournable que les candidats soient au clair avec les objets mathématiques qu'ils manipulent. Il convient de différencier par l'écriture si on parle de segments, de droites ou de longueurs : il est incorrect d'élever un segment au carré ou de diviser des segments : c'est pourtant ce que suggèrent des écritures rencontrées dans les copies comme l'écriture $[BE] / [BC]$ (au lieu de BE/BC) ou l'écriture $[AB]^2$ (à la place de AB^2). Certaines expressions mettent en évidence la confusion entre la fonction, son expression algébrique et sa représentation graphique. Dans le même ordre d'idées, une égalité comme « $\cos \overline{ABC} \approx 42^\circ$ » n'a pas de sens. Également sont dépourvues de sens des phrases comme « il faut démontrer la longueur BC », « les points A, D et B sont alignés, car représentent un angle plat ». Enfin, rappelons que les symboles mathématiques n'ont pas vocation à servir d'abréviation.

Le jury a constaté une bonne connaissance de l'énoncé du théorème de Pythagore et de ses conditions d'application. Cela reste plus fragile pour le théorème de Thalès pour lequel certaines des hypothèses sont oubliées. Les candidats sont visiblement à l'aise avec les probabilités. Par contre, le calcul algébrique mérite d'être travaillé. Les candidats sont régulièrement mis en difficulté quand le sujet demande d'exprimer une grandeur ou une variable en fonction d'une autre ou bien de résoudre une équation. Le sujet comportait plusieurs questions ouvertes. Les candidats sont souvent bloqués par la prise d'initiative et les phases de recherche. Peut-être est-ce pour certains par manque d'assurance. Ces compétences sont cependant des incontournables dans la formation mathématique. Le jury rappelle également l'importance de la compétence « raisonner » plus mise à mal au final que la compétence « modéliser ».

Première partie

Cette première partie est constituée d'un problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège, ou sur des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle permet d'apprécier particulièrement la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile.

L'étude de la fabrication et de la livraison de boîtes de conserve servait de support à ce problème, constitué de trois parties qui pouvaient se traiter de manière indépendante.

Une douzaine seulement de candidats n'a pas abordé le problème.

Dans la partie A le candidat était amené à calculer différents volumes pour répondre aux questions posées. La partie B avait pour but de minimiser le coût de fabrication d'une boîte de conserve. La dernière partie, quant à elle, était du type « tâche complexe » : connaissant un certain nombre d'informations sur la contenance de trois cartons, et de contraintes de masse et de dimension, le candidat était invité à déterminer le type de carton qu'il convenait de choisir pour expédier des boîtes de conserve. Les candidats réussissent bien le calcul du volume du cylindre. L'utilisation du tableur semble également familière puisque plus des trois quarts des réponses sur le choix de la formule permettant de calculer l'aire du disque sont correctes. Les candidats sont également à l'aise avec la lecture graphique même si, cette année, l'échelle sur les axes – parce que moins traditionnelle – a généré quelques erreurs. Ainsi la quasi-totalité des candidats a très bien réussi la détermination de l'aire minimale et du rayon correspondant à celle-ci. Par contre, plusieurs points appellent encore la vigilance : la deuxième question de la partie A exigeait le calcul d'un pourcentage puis une conversion : seulement 61% des candidats ont réussi les deux volets de cette question, ce qui est bien trop peu pour des personnes qui se destinent au métier de professeur des écoles. La réalisation du patron du cylindre ainsi que l'identification des éléments de même longueur a mis les candidats en difficulté, de même que la question qui relevait du calcul algébrique. On a vu à cette occasion la confusion entre patron et perspective. Seulement un peu plus de la moitié des candidats savent exprimer la reconnaissance graphique d'une situation de proportionnalité.

La partie C a engendré deux groupes de réponses sans réelle continuité dans les notes. Ainsi, d'un côté, ceux qui ont réussi cette question et ont eu quasiment la totalité des points : un peu plus de 52 % des candidats ont eu, à un quart de point près, le maximum des points. *A contrario*, 26,4 % des candidats ont soit ignoré la question soit se sont vu attribuer moins de 0,5 point. Malgré tout, bien peu de candidats ont finalement compris qu'il suffisait de vérifier la non-adéquation d'une solution pour exclure un carton. Quelques erreurs ont été constatées dans le calcul du nombre de boîtes et dans le calcul de la somme des dimensions.

Deuxième partie

La deuxième partie du sujet est composée d'exercices indépendants, complémentaires à la première partie. Ils permettent de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école ou du collège.

Très peu de candidats n'abordent pas cette partie ou ne répondent correctement à aucune question (cela concerne cette année 14 copies) du fait de la grande variété des domaines abordés.

La situation de l'exercice 1 avait pour cadre la géométrie dans l'espace, mais les réponses aux questions ne nécessitaient que des connaissances de géométrie plane : il s'agissait, dans les deux premières questions, de calculer deux longueurs en mobilisant les théorèmes de Pythagore puis de Thalès, et, dans la dernière, de calculer l'aire d'un rectangle. On constate une bonne connaissance et une application correcte du théorème de Pythagore. Si la situation relevant du théorème de Thalès a bien été identifiée, la vérification des hypothèses d'application de celui-ci a été incorrectement menée. Signalons qu'à l'occasion de cette question le parallélisme des droites (AC) et (ED) a rarement été justifié. Plus de la moitié des candidats (54%) n'ont eu aucun point ou n'ont pas traité la dernière question alors que 80 % avaient obtenu un résultat (peut-être faux) à la question précédente, permettant ainsi de calculer l'aire demandée (avec peut-être une erreur, mais qui aurait été cohérente avec le résultat précédent). Il est possible qu'ici la compréhension de l'énoncé ait mis en difficulté les candidats.

L'exercice 2 était un exercice de probabilités. Une question nécessitait le calcul d'une moyenne. On testait également au passage la connaissance de la notion de fraction irréductible : celle-ci est dans l'ensemble correcte. Ce domaine rassure visiblement les candidats et est assurément celui sur lequel ils réussissent le mieux. Seulement 29 candidats n'ont pas abordé cet exercice et la moyenne des notes obtenues à cet exercice est proche de la note maximale. Si une question a posé problème, c'est la dernière dont l'énoncé était ouvert.

L'exercice 3 testait l'algorithmique, les connaissances sur Scratch, mais aussi des connaissances et des compétences dans le domaine du calcul algébrique. Dans les deux premières questions, il s'agissait d'effectuer des calculs en suivant un programme de calculs. La question faisant intervenir l'écriture avec Scratch a été réussie par 90% des candidats. On ne peut que les féliciter de s'être emparés de cet outil. La réponse à la troisième question pouvait être argumentée de différentes manières. Vérifier que le nombre 0 satisfaisait à la condition suffisait puisque la question renvoyait à un problème d'existence d'une solution. Par contre, vérifier sur un nombre donné que les deux programmes ne fournissaient pas le même résultat ne suffit pas pour conclure : l'erreur de raisonnement est ici manifeste. De nombreux candidats ont tenté une démarche algébrique ce qui a été apprécié par les correcteurs. L'écueil à éviter était cependant de conclure que, comme les deux expressions algébriques étaient différentes, les deux expressions ne pouvaient pas être égales. La résolution de la dernière question nécessitait une mise en équation puis de résoudre celle-ci. Trouver une ou deux solutions sans mise en équation préalable ne permettait de répondre que partiellement à la question. Le fait d'avoir identifié que choisir 0 au départ permettait d'obtenir 0 comme résultat avec le programme A ou même d'avoir identifié que 0 et 8 sont solutions au problème ne suffit pas pour conclure : on ne peut

être sûr qu'il n'y en a pas d'autres sans avoir exprimé une condition nécessaire. Signalons en outre que $(x^2 - 8x = 0)$ n'est pas équivalent à $(x^2 = 0$ ou $8x = 0)$. Insistons également sur le fait que $(x^2 = 8x)$ n'est pas équivalent à $(x = 8)$ à moins que l'on ne sache par ailleurs que x ne peut être nul, ce qui n'est pas le cas ici, le nombre 0 étant solution aussi du problème donné.

Troisième partie

Cette partie de l'épreuve consiste dans l'analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants, et de productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

Trois situations étaient proposées dans cette partie, bien ancrée dans les programmes actuels. Globalement les productions sont correctes et la moyenne des notes bien supérieure à celle des années précédentes. La troisième situation a été un peu mieux réussie que les autres. Dans les deux premières situations, les remédiations, critiques ou propositions d'institutionnalisation n'ont toutefois pas été à la hauteur. Les analyses sont plutôt mieux réussies. Mais le candidat devra veiller à ce que celles-ci ne se limitent pas à une description des productions. Il conviendra également d'éviter le verbiage. Le jury rappelle la nécessité d'avoir une bonne connaissance des notions et des programmes des cycles de l'école et de leurs attendus. Une meilleure maîtrise du lexique didactique permettra de gagner en précision et en clarté lors de l'analyse des procédures d'élèves. Une approche claire et structurée montre que le candidat maîtrise son discours.

La situation 1, relevant du cycle 3, portait sur la multiplication d'un décimal par 10. Le lien entre numération de position et numération décimale n'est visiblement pas clair pour certains candidats. La notion de nombre décimal doit impérativement être maîtrisée. Au-delà de l'analyse des réponses, les candidats ont eu du mal à réfuter les institutionnalisations proposées par les élèves. Peu de candidats ont proposé une institutionnalisation convenable et avaient par ailleurs une idée de ce que pouvait être une trace écrite. Beaucoup d'entre eux n'ont pu se détacher des règles qu'ils avaient eux-mêmes apprises par cœur sans forcément les comprendre. Aussi n'ont-ils pas su expliquer clairement les enjeux de l'utilisation du glisse-nombre.

La deuxième situation à étudier se penchait sur les compétences « modéliser » et « calculer » au cycle 3 à l'occasion de la résolution d'un problème à deux étapes. Les candidats ont pour habitude dans leur préparation d'analyser les productions d'élèves en termes de réussites/erreurs, et certains ont ainsi omis la focale attendue sur les compétences « modéliser » et « calculer ». Cependant cette question a été réussie puisque plus de 90% des candidats ont obtenu plus de la moitié des points attribués à celle-ci. Par contre, les activités de remédiation ou la piste pour repérer l'erreur mettent les candidats en difficulté. Plus de la moitié des copies ont eu 0 à la dernière question.

La situation 3 relevait du programme de cycle 1 : position relative et vocabulaire spatial en grande section de maternelle. Notons que l'utilisation du mot « cube » dans cette situation a pu gêner quelques candidats. Les candidats ont globalement bien saisi les enjeux de l'activité proposée. Les différents points de vigilance ont bien été identifiés. Dans la troisième question, les réponses des élèves ont été correctement analysées. Le problème du référentiel de repérage a été plutôt mal expliqué dans la dernière question, mais l'importance de la manipulation a été soulignée dans de très nombreuses copies.

3. Troisième épreuve d'admission des concours spéciaux écrite en langues régionales : Catalan et Occitan

3.1 Épreuve écrite de Catalan

CADRE LÉGAL ET RESULTATS

L'Arrêté du 19 avril 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361520&dateTexte=&categorieLien=id>
fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles reprend les termes de l'arrêté du 28 décembre 2009 :

I-3. Épreuve écrite en langue régionale

L'épreuve consiste en un commentaire guidé dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 8 du présent arrêté d'un texte en langue régionale et en une traduction en français d'un passage de ce texte.

L'épreuve est notée sur 40 points. Une note égale ou inférieure à 10/40 est éliminatoire.

Durée de l'épreuve : 3 heures.

Pour la consultation du sujet de la session 2020, ainsi que ceux des sessions précédentes, et des rapports du jury, se reporter à : <http://disciplines.ac-montpellier.fr/catalan/crpe>

CRPE public	Session 2020
Postes offerts au concours	4
Candidats inscrits	27
Candidats présents à l'écrit	10
Taux d'absentéisme	37%
Ratio présents/postes	2,5
Candidats admis	4
CRPE privé	Session 2020
Postes offerts au concours	9
Candidats inscrits	14
Candidats présents à l'écrit	7
Taux d'absentéisme	50%
Ratio présents/postes	0,8
Candidats admis	3

CRPE écrit	Session 2016 Public+privé	Session 2017 Public+privé	Session 2018 Public+privé	Session 2019 Public+privé	Session 2020 Public+privé
Nombre de copies	18+0	12+2	12+0	16+3	10+7
Note moyenne	12,9 / 20	08,5 / 20	10,2 / 20	11 / 20	12,3 / 20

La note moyenne de la session 2020, ramenée sur 20 points, s'élève à 12,3 et se situe 1,3 point au-dessus de celle de la session 2019. Les résultats à cette épreuve sont en progression continue et régulière en regard de la session 2017 et se rapprochent sensiblement des résultats de la session 2016 (12,9/20) qui sont les meilleurs des cinq dernières années.

Une seule note se situe juste au-dessous de 10/20 alors que près de la moitié des copies se situe entre 12/20 et 14/20. Les autres copies se répartissent entre 10/20 et près de 16/20.

Les notes moyennes de chaque exercice, ramenées sur 20 points, s'élèvent à 10,97 pour le commentaire et 14,35 pour la traduction. On retrouve la moindre performance en commentaire, situation la plus fréquente pour cette épreuve. Cependant, les résultats ont progressé en moyenne de plus d'un point dans chacun des exercices par rapport à la session 2019. Pour le commentaire, la moitié des candidats a plus de 10/20 alors qu'ils n'étaient qu'un tiers en 2019. Cette tendance à la progression en commentaire doit être poursuivie, car cet exercice compte pour 60% de la note finale. Les candidats à venir doivent donc s'inscrire résolument dans cette tendance.

TRADUCTION : recommandations méthodologiques d'ordre général

Le jury attend une traduction précise du point de vue des idées qui découle d'une compréhension fine et, sur le plan de la morphosyntaxe et du vocabulaire, d'une langue française correcte et fluide dont le style épouse autant que possible celui du texte original.

La traduction intervient dans la note finale de l'épreuve écrite pour 16 points sur 40. Afin de faciliter la correction, son barème indicatif se rapporte à une note sur 20 (ramenée ensuite sur 16) : - 0,5 pour une erreur relevant de l'orthographe lexicale, - 0,5 pour un « mal dit », - 1 pour une erreur relevant de l'orthographe grammaticale, - 1,5 pour un « faux sens », - 2 pour un barbarisme, - 2,5 pour un contresens, - 3 pour un refus de traduction.

Même si la calligraphie n'est pas évaluée de façon spécifique, on attend des candidats, qui plus est lors du concours au professorat des écoles, une écriture soignée.

Le jury recommande aux candidats de ne procéder à la traduction de l'extrait qu'après s'être assurés de la bonne compréhension de la totalité du texte. Même si la première heure est consacrée à la traduction, il paraît opportun qu'ils reviennent sur celle-ci après avoir travaillé en détail le commentaire. Cette mise en regard de la traduction et du commentaire, préalable à l'établissement de chacune des productions définitives, devrait enrichir l'une et l'autre. La traduction peut révéler en effet des procédés stylistiques utiles au commentaire, et le commentaire est susceptible de faire émerger les éventuels contresens commis lors de la traduction.

Les candidats doivent se référer, lors de leur préparation, à des guides pratiques de traduction du catalan au français. Un bon exercice de préparation autonome peut consister en la traduction d'un passage d'un classique de la littérature catalane dont l'édition en français a été publiée. Cela permet ensuite une riche analyse comparative.

TRADUCTION : commentaires sur les productions des candidats de la session 2020

Le court passage à traduire relevait du discours, sans difficulté notoire : présents de l'indicatif, un seul présent du subjonctif, lexique courant des noms de métiers, syntaxe sans complication. Cependant, quelques tournures légèrement ironiques ou proches de l'oralité (*els elements del negoci, retirar d'hora, anar molt enganxat, els qui depenen del periòdic*) ont été traduites de façon trop littérale et la tonalité générale en a parfois souffert. Il en est allé de même pour la traduction de l'heure à la catalane, qui plus est sous sa forme approximative : *les deu quarts d'onze*. Il faut donc proscrire la traduction machinale et au contraire tenir compte du contexte, du climat général du texte dont l'époque de publication n'est pas le moindre des indicateurs.

Vocabulaire et expressions

- *les deu quarts d'onze* : il fallait rendre un horaire approximatif (*dix heures, dix heures passées*) et se garder donc de toute précision (*dix heures et quart* et pis encore *vingt-deux heures quinze*) ;
- *retirar d'hora / tard* : on ne pouvait retenir que l'idée de *se coucher tôt / tard*, ou *rentrer tôt / tard* ; la traduction littérale *retirer* ne convenait pas dans ce contexte.

Morphosyntaxe

- *Malgrat* : la locution *malgré que* est proscrite en français, de nombreuses copies l'ont pourtant employée ; il fallait opter pour *bien que*. *Malgré* suivi d'un infinitif (comme cela est possible en catalan) est évidemment un solécisme ;
- *La cuitat més noctàmbula* : ce superlatif relatif se construit en français, à la différence du catalan, avec la répétition de *la* : *la ville la plus noctambule* ;
- *Els qui retiren tard* : *ceux qui ... rentrent tard* : l'accord du verbe avec le sujet pluriel a souvent été oublié.

Orthographe :

L'orthographe est correcte. On a relevé cependant *parmi* avec *s*, *voire*, sans *e*, et *bureaucratie* avec *o*.

De manière générale, le jury recommande aux candidats de s'intéresser au fonctionnement comparé des deux langues, de s'attacher aux effets de la morphologie, de la syntaxe et du vocabulaire sur le registre des textes littéraires ou journalistiques. Pour cela, il faut lire des auteurs reconnus dans les deux langues, de la toute fin du XIX^e siècle à nos jours.

TRADUCTION : propositions

<i>Malgrat ésser Barcelona la ciutat més noctàmbula del món, són moltíssimes les persones que us diuen: « Jo a les deu quarts d'onze ja soc al llit ».</i>	Bien que Barcelone soit la ville la plus noctambule du monde, il y a beaucoup de gens pour vous dire : « Moi à dix heures, dix heures passées, je suis déjà couché ».
<u>Autre proposition</u> : Bien que Barcelone soit la ville la plus noctambule au monde, nombreux sont ceux qui disent/vous disent : « Moi à dix heures, dix heures et demie, je suis déjà au lit ».	
<i>Entre aquestes persones es troben els elements del negoci i de la burocràcia i s'hi troben també molts metges, advocats i notaris.</i>	Parmi eux, on trouve le monde des affaires et de la bureaucratie et on rencontre aussi de nombreux médecins, avocats et notaires.
Parmi ceux-ci/ces gens, on retrouve le monde du commerce/des commerçants et de l'administration/des fonctionnaires et on y croise également beaucoup de médecins, d'avocats et de notaires.	
<i>En canvi, és difícil trobar-hi un home de lletres que retiri d'hora.</i>	Il est difficile, en revanche, d'y/de croiser un homme de lettres qui se couche tôt.
Il est difficile, par contre, d'y/de rencontrer un homme de lettres couche-tôt.	
<i>Aquí l'ofici d'escriptor va molt enganxat amb l'ofici de periodista, i els qui depenen del periòdic en general retiren tard i de vegades molt tard.</i>	Ici, le métier d'écrivain va de pair avec/est fortement lié à celui de journaliste et, en général, ceux qui ont à voir avec la presse rentrent tard et parfois très tard.
Ici, le métier d'écrivain et celui de journaliste sont très imbriqués/vont de pair et, en général, ceux qui dépendent de/travaillent dans la presse rentrent tard et parfois très tard.	

COMMENTAIRE GUIDÉ : recommandations méthodologiques d'ordre général

Le commentaire guidé permet aux candidats de faire la preuve d'une compréhension précise du texte et de leur niveau de compétence en expression écrite. Le jury attend qu'ils s'expriment dans une langue catalane correcte et riche.

Cette partie de l'épreuve intervient dans la note finale de l'épreuve écrite pour 24 points sur 40. Afin d'en faciliter la correction, son barème indicatif se rapporte à une note sur 20. La qualité globale de la langue catalane et la structuration du commentaire sont notées sur 10 points. Les 10 points restants concernent le fond du commentaire et permettent d'évaluer la réflexion des candidats à l'aune de l'analyse du texte, guidée par les questions de l'énoncé.

Le jury conseille aux candidats de procéder, parallèlement à plusieurs lectures attentives, d'abord littérales puis ciblées, à une analyse personnelle du texte. Même s'il ne s'agit pas d'une épreuve reposant sur un programme littéraire, il ne faut pas négliger de prêter attention à l'auteur, à l'œuvre dans son entier, à l'époque de l'écrit et éventuellement au mouvement littéraire. Ces références, éclairées par la culture personnelle du candidat, sont susceptibles d'orienter de façon originale le commentaire du texte. En revanche, le genre, le titre de l'extrait, le thème du texte, l'histoire racontée et son cadre spatio-temporel, la caractérisation et la fonction des personnages, la position et le point de vue du narrateur vis-à-vis des personnages et des faits, le ton du narrateur, le moment de la narration par rapport aux faits racontés, la structure narrative et le style de l'auteur (rhétorique, morphosyntaxe dont temps verbaux, champs lexicaux, alternance de discours et de récit, de narration et de description, de discours direct et indirect) sont des éléments d'analyse incontournables.

Ainsi, fort d'une compréhension aigüe du texte et après en avoir cerné l'originalité (articulation du style et des idées), le candidat pourra procéder de façon efficace à la composition de son analyse à partir des questions de guidage.

Le commentaire doit être structuré : l'introduction proposant une problématique personnelle doit trouver un écho précis dans la conclusion qui ne doit pas être escamotée. Le développement, guidé par les questions de l'énoncé, dévoile la qualité littéraire du texte en articulant le fond et la forme du texte étudié et fait évoluer de façon argumentée la réponse à la problématique vers la conclusion du commentaire, convaincante et personnelle. Il est évident que le développement ne doit pas prendre la forme d'une succession brute de réponses aux questions de guidage. Le jury attend un commentaire composé avec des articulations logiques, mais subtiles et un style littéraire. Une conclusion bâclée, ou l'absence de conclusion, résulte souvent d'une gestion inappropriée du temps entre le commentaire et la traduction.

Les sites web suivants diffusés par le Departament d'Educació de la Generalitat de Catalunya proposent d'utiles ressources en théorie littéraire :

<http://blocs.xtec.cat/literatura/esquema-per-fer-un-comentari-dun-text-literari/>
<http://blocs.xtec.cat/litcatbatx/comentari-text/>

Le temps de cette partie de l'épreuve tendant à être limité à deux heures, les candidats doivent bien posséder la méthode grâce à un entraînement sérieux. De même, la qualité de la langue (morphosyntaxe, lexicque, orthographe, style) ne peut être garantie que par la lecture réfléchie de romans et d'essais en catalan, avec une attention particulière portée sur le lexicque, le style et la morphosyntaxe, et consultation régulière de ressources grammaticales.

Voir par exemple :

<https://letra.uoc.edu/ca/tast-de-textos>

http://llengua.gencat.cat/ca/eines_i_serveis/optimot/optimot-nova-gramatica-i-ortografia/

COMMENTAIRE GUIDÉ : propositions pour la session 2020

Le texte à commenter était de Josep Maria de Sagarra (Barcelone, 1894-1961). Son théâtre, sa poésie, ses romans et ses écrits journalistiques eurent un succès retentissant. *L'Aperitiu*, dont la première édition est antidatée (Perpignan, 1937), afin de tromper l'interdiction franquiste de publier en catalan (en réalité : Barcelone, 1946), est justement un recueil des chroniques à l'hebdomadaire barcelonais *Mirador*, pendant la première moitié des années 1930. Parmi ses articles impressionnistes et cosmopolites, de très bonne tenue littéraire tout en restant accessibles au grand public, Sagarra livrait souvent ses sentiments sur le monde barcelonais. Mais dans cet extrait, la référence initiale aux bourgeois couche-tôt de la capitale catalane n'est qu'une accroche.

La première question portait sur la caractérisation du narrateur. Le texte relevant du discours argumentatif (*Jo crec*, l. 39, *jo m'atreviria a dir*, l. 29), l'implication directe de celui qui parle est évidente. Josep Maria de Sagarra est un des auteurs catalans essentiels de la première moitié du XX^e siècle ; il était alors facile de déduire que l'auteur lui-même dissertait à la première personne sur une question qui le touchait intimement : l'influence de la nuit sur la création littéraire (*En el món de la literatura i de la imaginació és essencial aquesta influència destarotadora de la nit*, l. 31). L'auteur du texte est donc aussi le locuteur du discours. Si l'on ne connaissait pas son pedigree de journaliste et écrivain, le titre *Escriptors nocturns* ainsi que les références informées, éclectiques et cocasses, à Baudelaire, à Balzac surtout (*consumia cinc espelmes per nit i per novel·la*, l. 15) et à la figure mythique de Faust indiquaient que l'auteur est un expert en la matière, voire partie prenante de la problématique.

Quant au rôle des références littéraires, naturalistes et technologiques, ensemble volontairement hétéroclite, la deuxième question orientait les candidats vers l'explicitation de l'ode à la nuit et de l'éloge du noctambulisme cher à l'auteur, lui-même écrivain. Après le rôle essentiel du (bec de) gaz (éclairant la nuit) dans la production littéraire, les comparaisons animalières surprenantes finissent par convaincre le lecteur, non sans une pointe d'ironie. En effet, tout comme le règne animal, l'Humanité se partage entre ceux qui vivent une *grisa normalitat* (l. 41) et ceux qui ont le pouvoir de *somiar despert* (l. 32) : poules par opposition aux chauves-souris et bureaucrates versus poètes.

Au final, pour Josep Maria de Sagarra, la nuit est indispensable à une création littéraire permettant d'échapper à la *grisa normalitat* (l. 41). N'est-ce pas le meilleur moment pour pactiser avec le diable, à l'instar de Faust ? *En aquest estat de somni és quan les idees són més agudes i lúcides* (l. 33). Plus qu'une ode à la nuit, l'auteur ne nous propose-t-il pas son propre manifeste surréaliste ?

COMMENTAIRE GUIDE : commentaires sur les productions des candidats

Le commentaire reste l'exercice le moins réussi même si, cette année, la note moyenne a franchi la barre de 10/20. Pourtant, les questions offraient un efficace guidage prévenant tout risque d'égarement. Les candidats doivent s'appliquer à y répondre avec méthode, complétude et originalité.

En cela, la structuration du commentaire est essentielle. L'introduction ne doit pas se limiter à un résumé du texte, et la dernière question ne saurait être traitée en guise de conclusion. Dans le développement, la faiblesse récurrente est la paraphrase redoublée de citations redondantes. Aussi, ne faut-il pas se lancer dans la composition sans être parvenu à mettre l'analyse de la forme et du fond au service d'une problématique.

Dans l'ensemble, le jury a regretté que l'exercice se limite trop souvent à un inventaire et que l'interprétation et l'analyse de l'implicite soient négligées. Les candidats ne doivent pas hésiter à personnaliser leur production et à s'affranchir éventuellement de l'ordre des réponses s'ils n'en oublient aucun des aspects. On attend aussi des ouvertures en fin de commentaire.

Quant à la compétence linguistique, aucune copie ne traduit de grandes défaillances en langue catalane.

En résumé, pour le commentaire, les candidats doivent prendre de la hauteur et ne pas se limiter à un exercice de rhétorique.

3.2 Épreuve écrite d'Occitan

Rappel des épreuves en langue régionale :

Texte de référence du concours : Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles. (Journal Officiel de la République française n°0099 du 27 avril 2013).

NOR: MENH1310119A Article 8 annexe I-B

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361520>

Les épreuves :

Épreuve écrite en langue régionale d'admissibilité : L'épreuve consiste en un commentaire guidé dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 8 du présent arrêté, d'un texte en langue régionale et d'une traduction en français d'un passage de ce texte.

Durée de l'épreuve : 3 heures.

L'épreuve est notée sur 40.

NB : Cette épreuve d'occitan s'ajoute aux deux épreuves d'admissibilité du CRPE externe public.

Épreuve orale en langue régionale d'admission : L'épreuve consiste en un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée.

Durée de l'épreuve : 30 minutes, préparation 30 minutes.

L'épreuve est notée sur 60.

NB : Cette épreuve d'occitan s'ajoute aux épreuves d'admission du CRPE externe public.

En 2020, en raison des conditions sanitaires particulières, les épreuves écrites ont constitué les seules épreuves d'admission, conformément à l'arrêté du 15 mai 2020 sur l'adaptation des épreuves des concours de recrutement.

Pour plus d'informations, le site du ministère est consultable :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98655/les-epreuves-crpe-externe-special-second-crpe-interne-special.html>

Analyse de l'épreuve écrite et recommandations :

- 28 inscrits, 16 présents.

- 6 présents pour l'enseignement public (6 postes offerts).

- 10 présents pour l'enseignement privé (5 postes offerts).

L'anonymat des copies ne permet pas de distinguer les candidats de l'enseignement public de ceux de l'enseignement privé.

La note moyenne de la session 2020 s'élève précisément à 25,25/40 et se situe 3,33 points au-dessus de celle de la session 2019. Les résultats à cette épreuve sont donc en progression.

Toutes les notes se situent cette année au-dessus de 20/40.

Trois candidats obtiennent la note minimum de 20/40, et deux la note maximale de 32/40. Il n'y a pas de note éliminatoire.

La note médiane est de 25/40.

A. Le commentaire guidé :

Le jury attend que le candidat montre son aptitude à rédiger un commentaire cohérent et clairement articulé. Ce dernier doit laisser place à une argumentation personnelle. L'expression écrite, déterminante dans l'attribution de la note, a fait l'objet, comme par le passé, d'appréciations sévères. Si certaines lacunes lexicales sont admissibles, les négligences dans l'emploi des genres, dans les accords, dans la concordance des temps le sont moins. Il n'est pas envisageable qu'un futur enseignant en section bilingue néglige les règles de base de la langue écrite, tant graphiques que grammaticales. Cette compétence est cependant de mieux en mieux maîtrisée par les candidats.

Le texte proposé à commenter, « *Nuèch a Buenos Aires* », était extrait du roman *Delà la mar*, de Sèrgi Gairal, publié aux éditions IEO en 2004. Le passage est écrit dans une langue accessible. Les seules difficultés pouvaient venir de la traduction de constructions syntaxiques idiomatiques, éventuellement de la distinction des personnages. L'extrait présente la première sortie de Marcelon, un jeune homme originaire du Rouergue qui est parti en Argentine pour travailler. Le personnage principal « Marcelon » est à Buenos Aires depuis quelque temps, mais il a du mal à s'intégrer. Après plusieurs mois, il ne maîtrise d'ailleurs toujours pas la langue du pays. Au cours de la soirée, les hommes dansent entre eux. Un des danseurs invite notre personnage principal. Il refuse catégoriquement l'invitation. Choc des cultures, ils ne se comprennent pas. S'en suit une énorme bagarre initiée par Marcelon. La fête devient angoissante, la bagarre est violente, elle devient spectacle, les musiciens cessent de jouer. Les amis sont dans l'obligation de fuir. Les éléments de la narration contribuent à peindre un lieu dangereux,

hostile. C'est dans ce contexte que les protagonistes se retrouvent séparés. Ce n'est que le matin qu'ils se retrouveront, chacun racontant son aventure.

L'attention des correcteurs s'est portée sur les compétences d'écriture, ainsi que sur la capacité du candidat à organiser le développement de ses réponses, la finesse et la pertinence de l'analyse ont également été prises en compte.

Il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions dans l'ordre, de façon à donner à lire une suite cohérente. Le commentaire guidé reste un exercice codifié.

La traduction

Le passage à traduire met l'accent aussi bien sur un point particulièrement important pour la compréhension du passage que sur des points de langue. Dans cet exercice de traduction, les incorrections dans l'emploi de la langue française sont, évidemment, sanctionnées. Nous n'avons pas noté de véritable contresens, cependant la connaissance du lexique de base est parfois insuffisante.

Proposition de traduction :

Ce fut la lumière du jour qui le réveille. Il se frotta les yeux, longuement. Des gens passaient à côté de lui sans le regarder. Il se leva avec beaucoup de mal. Son corps entier était douleur, encore davantage que dans la nuit. Pour la première fois, il avait dormi dehors, à même le sol, en pleine rue. Il en avait vu d'autres qui dormaient dans la rue, plus précisément dans ces tuyaux de canalisation, il se demandait d'ailleurs pourquoi ils étaient si gros.

Il s'appuya à nouveau contre le mur. Son regard se posa, sur une lanterne éteinte.

Où était – il ?

Il marcha un moment, des images de toutes sortes défilaient dans sa tête, et des douleurs bien réelles lui rappelaient que non, il ne sortait pas d'un rêve, mais d'un terrible cauchemard. Il reconnut enfin la rue Necochea. Vingt minutes plus tard, il poussait la porte de la chambre. Ils étaient tous là, Cemal et Jordi, car c'était dimanche. Cemal ronflait, à qui mieux mieux. Il crut qu'il s'était trompé de chambre, quand il vit la tête bandée de Jordi. Il ne lui voyait que les yeux, le nez et la bouche.

Il ne lui raconta pas en détail ses aventures nocturnes, mais seulement que dans la bataille, il l'avait perdu de vue, et que pour en éviter une troisième, il avait renoncé à entrer dans cette maison par la force, qu'il l'avait attendu des heures entières, puis s'était décidé à revenir seul, il s'était perdu et à force d'errer il avait retrouvé le « conventillo ».

Les candidats doivent montrer qu'ils comprennent avec exactitude et qu'ils sont capables de rendre en français, avec la même précision, le sens du texte occitan. Les candidats peuvent commencer par la traduction avant de rédiger le commentaire. Ce premier travail leur permettra de s'imprégner du texte, de la thématique et du ton. Il faut toujours avoir en tête le contexte, pour déduire le sens de mots lorsqu'ils sont inconnus.

Le candidat veillera à ne pas laisser de "blanc" : un essai d'interprétation sera toujours préférable à une omission.

A) Observation et conseils :

Nous nous réjouissons cependant de constater que le niveau, tant linguistique que culturel, est très convenable. Dans leur grande majorité, les candidats maîtrisent la technique de l'épreuve, les propos sont bien structurés, le temps bien géré.

Outre les conseils mentionnés plus haut, il est utile de rappeler que la double épreuve écrite (commentaire guidé et traduction) a pour objectif principal d'évaluer les compétences en occitan des candidats en référence au niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues. Ce niveau de langue attendu ne doit pas étonner puisque les lauréats auront à enseigner l'occitan et en occitan à l'école primaire, et donc à l'utiliser comme langue principale de communication dans des situations très variées demandant spontanéité et aisance de maniement. Ils seront souvent pour leurs élèves, la principale référence linguistique et doivent à ce titre avoir conscience de leur rôle déterminant dans le bon apprentissage de la langue occitane par les enfants qui leur seront confiés.

B) Des ressources pour préparer :

Pour les questions de maîtrise et correction linguistiques, plusieurs ressources en ligne sont à connaître et à utiliser :

- Congrès permanent de la lenga occitana
<http://locongres.org/>

Ce site propose un «Dico d'oc» français-occitan, multidictionnaire modulable composé de plusieurs variétés de langue, ainsi qu'un conjugueur «Verb'Oc». La rubrique « Punts de lenga » donne des éléments intéressants de langue occitane.

- Acadèmia occitana, consistòri del gai saber,
<http://www.academiaoccitana.eu/>

On notera particulièrement à la rubrique «L'occitan uèi» les apports concernant le lexique, la morphologie des mots de formation savante ou semi-savante et les mots invariables.

- Le *Diccionari ortografic, gramatical e morfologic de l'occitan* de Josiana Ubaud, EdicionsTrabucaire 2011, est aussi un outil de référence très utile, notamment pour ce qui est du lexique scientifique.
- S'agissant des variations de l'occitan, leur connaissance est demandée non pas du point de vue de l'étude linguistique, mais pour une compréhension pragmatique des textes écrits ou oraux proposés. Pour cela, les grands traits qui caractérisent le gascon et le languedocien doivent être connus. On peut se reporter par exemple au dossier "L'occitan, une langue, une histoire, une littérature" de l'Université Montpellier 3, Université Ouverte des Humanités : [http://www.univ-montp3.fr/uoh/occitan/\(Une langue > Origine, espace et dialectes\)](http://www.univ-montp3.fr/uoh/occitan/(Une%20langue%20%3E%20Origine,%20espace%20et%20dialectes).).

Bien entendu, un des entraînements à l'acquisition de cette compétence consiste à lire des écrits littéraires ou informatifs dans différentes variétés de façon à acquérir des automatismes de compréhension.

Signalons aussi, comme outils d'entraînement dans ce domaine les publications du CAP'OC –Canopé :

- <http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc/>
- les manuels scolaires en version languedocienne et gasconne (Sciences, Mathématiques, Géographie, ...)
- les albums jeunesse édités en plusieurs versions, notamment les contes en ligne.
- L'ouvrage «Chercheurs d'oc» édité par le CRDP de Midi-Pyrénées donne une vision.

Pour conclure, nous réitérons les conseils suivants afin que les candidats approfondissent leur aptitude à la communication en occitan, notamment leurs compétences de production, ainsi que leur connaissance de la culture occitane:

- Lire des œuvres littéraires et des articles en occitan (enrichissement du lexique et de la syntaxe, compréhension des variétés de langue, connaissances culturelles, ...).
- Traduire de courts textes du français à l'occitan (et faire vérifier la traduction),
- Transposer dans sa variété de référence de courts textes écrits dans d'autres variétés d'occitan
- Écouter des enregistrements, des émissions de télévision, de radio ... ce qui permet aussi, en plus de l'imprégnation linguistique, d'enrichir les connaissances culturelles.
- Pratiquer la conversation en occitan fréquemment, le plus possible avec des locuteurs confirmés.

Pour ce qui concerne l'oral, les candidats devront se référer aux rapports de jury des sessions précédentes, les épreuves orales n'ayant pas eu lieu cette année en raison des conditions sanitaires exceptionnelles.

Le CRPE spécial occitan reste un concours exigeant et demande que toutes les épreuves soient préparées avec rigueur.